DIAL 3055

ÉQUATEUR – La coalition « Non aux bases » obtient le retrait de la base militaire états-unienne de Manta

Helga Serrano

vendredi 1er mai 2009, mis en ligne par Dial

Ce texte a été publié par le Programme des Amériques le 19 octobre 2008. Il constitue le prolongement du dossier DIAL 2928 - « AMÉRIQUE LATINE - Des activistes s'unissent pour réclamer la fermeture des bases militaires étrangères de la région », en présentant un des succès de la lutte contre les bases militaires implantées en Amérique latine.

Note de la rédaction du Programme des Amériques :

Ce texte a été lu par Helga Serrano [1], dans le cadre de son intervention sur l'Équateur, lors de la 2ème Rencontre pour la démilitarisation des Amériques, le 4 octobre 2008 à La Esperanza (Honduras). Il nous a semblé intéressant car il décrit le processus organisationnel ayant motivé la décision du président Rafael Correa d'annoncer le retrait des États-Unis de la base de Manta en 2009. Si la décision du président équatorien a certes été décisive, c'est la pression constante des réseaux citoyens qui a permis le triomphe de toutes celles et ceux qui se battent pour un continent démilitarisé, un continent de paix et de respect plein et entier des souverainetés.

Le succès du mouvement pour la paix et de la coalition « Non aux bases » dans le pays s'est également concrétisé par l'interdiction, dans l'article 5 de la Constitution, de toute implantation de base militaire étrangère sur le territoire équatorien : « L'Équateur est un territoire de paix. L'implantation de bases militaires étrangères et les installations étrangères à vocation militaire y sont interdites » . Il s'agit là d'une systématisation qui servira d'exemple à tout le continent.

Chers amis, chères amies, mes camarades,

Je vous transmets les salutations affectueuses et solidaires de l'Équateur, de l'ACJ-YMCA, de la coalition « Non aux bases en Équateur » et du Réseau international « Non aux bases » .

Je me réjouis de vous retrouver à La Esperanza et de partager avec vous deux victoires porteuses d'espoir. La première, c'est le triomphe du référendum pour la nouvelle Constitution et la seconde, la notification officielle du départ des *gringos* de la base de Manta en 2009.

Mais aujourd'hui, j'aimerais aussi aborder avec vous les points suivants :

– la stratégie de domination impérialiste basée sur le militarisme et la mondialisation économique néolibérale,
– la base de Manta,
– la Constitution équatorienne,

– le Réseau international, et
– les défis du réseau latino-américain et caribéen « Non aux bases ».

Domination impérialiste : militarisation et mondialisation néolibérale

Pour commencer, soulignons que pour protéger leurs intérêts et investissements militaires et commerciaux dans le monde, les États-Unis entendent le contrôler sur le plan politique grâce à une double stratégie : la militarisation de la planète et la mondialisation capitaliste néolibérale. Ajoutons qu'avec cela, les forces militaires impérialistes se prennent pour la « police du monde » et entendent veiller à la sécurité du marché mondial. Il saute donc aux yeux que si d'un côté, ils cherchent à s'assurer la maîtrise et la suprématie militaire, de l'autre, ils comptent contrôler les marchés et les ressources.

La présence militaire des États-Unis est plus évidente quand ils envahissent un pays comme en Irak en 2003. Pourtant cela ne les empêche pas d'être tous les jours présents dans des bases militaires étrangères, sur le terrain de manœuvres militaires, dans les écoles de formation et d'entraînement ou pour ce qu'ils appellent des « opérations de paix ».

Ces dix dernières années, les États-Unis ont consolidé leur réseau de bases militaires pour en faire un nouveau système impérial mondial. D'après le Pentagone, plus de 735 bases militaires sont implantées dans 130 pays. C'est le signe évident d'une stratégie mondiale d'expansion et de contrôle des nations, des ressources naturelles et des êtres humains. Si l'on tient compte des prétendus accords de coopération signés avec des pays comme l'Équateur pour la base de Manta, l'empire militaire compterait plus de 1 000 bases états-uniennes en territoire étranger [2].

Les bases en territoire étranger ont cinq missions :

– maintenir une suprématie militaire absolue dans le monde ;
– intercepter les communications ;
– tenter de contrôler le plus grand nombre possible de gisements de pétrole ;
– fournir du travail et dégager des revenus pour le complexe industriel militaire ;
– garantir que les militaires et leurs familles vivent confortablement.

En plus des bases et d'autres formes de présence militaire, les États-Unis font aussi partie de l'OTAN, l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, qui regroupe plusieurs pays d'Europe.

Les États-Unis veulent avoir la mainmise sur les ressources naturelles du monde : pétrole, gaz naturel, minerai, eau ou ressources forestières. Tout en protégeant, cela va de soi, leurs multinationales.

Pour parvenir à leurs fins, ils contrôlent également des organismes internationaux : G8, Banque mondiale, Organisation mondiale du commerce, Fonds monétaire international et Conseil de sécurité de l'ONU.

Au fond, tous ces organismes sont au service de grandes multinationales regroupées en une sorte de gouvernement planétaire. Dans ces organismes, les pays du Nord décident des mesures à prendre pour protéger les intérêts économiques de leurs multinationales. Les puissants ont recomposé le monde selon une carte économique, encourageant un modèle d'accumulation dominant le marché par le biais de fusions, d'acquisitions et de brevets – au détriment des capitaux nationaux, plus modestes. Dans de nombreux cas, les actions des grandes multinationales font croître leur valeur sans produire de richesses réelles mais par simple spéculation financière. Or la mondialisation néolibérale se nourrit de la misère de beaucoup d'entre nous. Voilà pourquoi c'est un modèle intenable. Nous ne pouvons tous vivre dans la profusion dans laquelle vivent certains pays du Nord.

Et l'Amérique latine et les Caraïbes ?

Penchons-nous maintenant sur la situation en Amérique Latine et dans les Caraïbes. Il est impossible de s'intéresser à l'intervention des États-Unis dans la région sans mentionner les 75 000 morts pendant la guerre à El Salvador ou les 200 000 morts au Guatemala, deux pays dont les gouvernements ont bénéficié

du soutien des États-Unis.

Ils ont aussi envahi le Panama où ils ont procédé à des expérimentations d'armes chimiques et utilisé l'île portoricaine de Vieques pour s'y livrer à des essais sur l'uranium appauvri. Aujourd'hui, on voit bien comment ils exploitent la base cubaine de Guantánamo, transformée en prison sans loi ni justice.

Pour maintenir l'hégémonie des États-Unis sur la région, la stratégie du gouvernement consiste à tisser des liens économiques, politiques et militaires comme autant de mécanismes de contrôle. Sur le plan économique, les États-Unis cherchent de nouveaux marchés pour leurs multinationales en signant des Accords de libre-échange. De quoi rendre impossible tout développement dans nos pays. Sur le plan politique, ils cherchent à nouer des alliances avec les élites locales, tâche devenue ardue avec les nouveaux gouvernements latino-américains comme ceux d'Evo Morales en Bolivie, de Rafael Correa en Équateur ou d'Hugo Chávez au Venezuela.

Les projets de zones de libre-échange s'inscrivent dans le cadre plus vaste du Système intercontinental de sécurité coopérative incitant toutes les armées d'Amérique latine à faire de la lutte contre la drogue et le terrorisme une priorité. De telle sorte que l'agenda états-unien se trouve propulsé « agenda régional » quand la réalité de nos problèmes a bien plus à voir avec les questions de résorption de la dette extérieure, de disparité de la distribution des richesses et d'inégalité.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, les États-Unis sont maîtres d'un réseau complexe d'installations militaires et opérationnelles comprenant :

– 17 sites dotés de radars, principalement en Colombie et au Pérou ;
– 2 bases militaires, l'une à Guantánamo (Cuba), l'autre à Soto Cano/Palmerola (Honduras) ; et
– 4 Postes de sécurité coopérative (*Cooperative Security Locations*) à Comalapa (El Salvador), Reina Beatriz (île d'Aruba, petites Antilles), Hato Rey (île de Curaçao, petites Antilles) et Manta (Équateur). La base aérienne de Tres Esquinas, en Colombie, joue un rôle central dans la mise en œuvre du Plan Colombie.

La stratégie militaire des États-Unis est pilotée depuis le Commandement sud [3], basée à Key West (Floride). D'après le journaliste d'investigation uruguayen Raúl Zibechi, « certains analystes considèrent que le Commandement sud est désormais le principal interlocuteur des gouvernements latino-américains et le maître d'œuvre de la politique extérieure de défense des États-Unis dans la région. Le Commandement sud dispose de plus d'employés travaillant sur l'Amérique latine que le Département d'État, le Trésor et les ministères de l'Agriculture, du Commerce et de la Défense réunis ».

Cette présence militaire directe dans la région a augmenté après la fermeture de la base Howard (Panama) en 1999. En effet, les États-Unis ont, depuis, implanté quatre « Centres coopératifs d'avant-garde », aujourd'hui « Postes de sécurité coopérative » – dans les faits, des bases militaires – sous prétexte de lutter contre le trafic de drogue. Or les objectifs réels sont bien plus ambitieux qu'ils en ont l'air puisqu'ils embrassent les questions d'immigration et de lutte contre le terrorisme.

Grâce à leurs bases militaires, les États-Unis contrôlent aussi les activités de la guérilla. En Colombie, on dénombre 1 600 hommes déployés dans le cadre du Plan Colombie, armée régulière et prestataires de services militaires confondus. Ce plan est concentré sur les départements amazoniens du Caquetá, du Putumayo et du Nariño, au sud, à la frontière avec l'Équateur. Depuis 1999, les agences états-uniennes sont en collaboration constante dans le domaine de l'intelligence avec les forces armées colombiennes. L'autre grand volet du Plan Colombie est l'épandage aérien de glyphosate dans les zones limitrophes de l'Équateur. Cet épandage se fait sans discernement : les jardins particuliers, les cultures vivrières, l'eau, l'environnement en général et, surtout, la santé et la vie des populations et d'enfants innocents sont affectés. Depuis février 2008, l'épandage a cessé sur exigence du gouvernement équatorien qui va déposer plainte auprès de la Cour internationale de justice de La Haye pour que les populations affectées soient indemnisées.

La base de Manta

En 1999, les États-Unis ont signé un accord avec l'Équateur portant sur l'exploitation de la base de Manta jusqu'en 2009. Pourtant, il s'agissait là d'une enclave illégale et illégitime de militaires états-uniens intouchables dont les actions portaient atteinte à la souveraineté nationale. L'ex-commandant du Poste opérationnel états-unien d'avant-garde, Javier Delucca, l'a d'ailleurs admis : « La base de Manta est importante pour le Plan Colombie. Nous sommes très bien placés pour opérer dans cette zone ».

Après sept ans d'activité sur la base de Manta, il fut attesté que les principales activités des militaires états-uniens étaient le contrôle migratoire et le soutien logistique à la guerre en Colombie. Depuis leur installation sur la base de Manta, plusieurs pierres d'achoppement ont été mises au jour : augmentation du nombre de travailleuses du sexe, expulsion de familles rurales, bateaux de pêche coulés, bateaux de migrants interceptés, pêche limitée « pour raisons de sécurité » et exposition au risque des populations voisines des champs de tir.

Or la situation en Équateur est à l'image de ce qui s'est passé dans d'autres pays ayant accueilli des bases militaires des États-Unis. À chaque fois se sont posés des problèmes de souveraineté, de démocratie, de déplacement de populations indigènes, de dangers pour l'environnement et pour la santé, de crimes et d'impunité, d'infractions sexuelles et de prostitution.

En Équateur, la lutte contre la base ne s'est pas fait attendre puisque des plaintes pour inconstitutionnalité ont été déposées dès son installation. Puis il y a eu des forums, des rencontres et des manifestations. La coalition « Non aux bases en Équateur » est née et a exigé le non renouvellement de l'accord d'exploitation de la base de Manta par les États-Unis, demande qui est en train d'aboutir. Il ne fait aucun doute que la Conférence mondiale pour l'abolition des bases militaires étrangères, qui s'est tenue en Équateur en 1997, a également été déterminante. La chancellerie équatorienne a déjà officiellement notifié au gouvernement états-unien le départ de ses troupes. *En Équateur, l'année 2009 sera une année de fête !*

La Constitution et les bases

Pour l'heure, les articles de la Constitution relatifs à la souveraineté et à l'interdiction des bases militaires étrangères, approuvés puis ratifiés par référendum avec 64 % des suffrages exprimés, nous paraissent significatifs, à l'instar de l'article 5 qui énonce : « L'Équateur est un territoire de paix. L'implantation de bases militaires étrangères et les installations étrangères à vocation militaire y sont interdites. La cession de bases militaires nationales à des forces armées ou de sécurité étrangères est interdite ». Par ailleurs, l'Équateur se définit comme « [un pays qui] œuvre pour la paix et le désarmement universel ; il condamne le développement et l'utilisation d'armes de destruction massive et l'implantation forcée de bases ou d'installations à vocation militaire de certains États sur le territoire d'autres États » (titre VIII, article 416, paragraphe 4). Cela représente une victoire non seulement pour les organisations équatoriennes mais aussi pour les réseaux continentaux et mondiaux luttant pour l'abolition des bases militaires en territoire étranger.

La Constitution revêt également un caractère progressiste qui permettra de réduire les inégalités, les discriminations et les injustices en Équateur. Ce caractère progressiste s'exprime par différentes notions : le « bien vivre » (*sumak kawsay* en quechua), qui préconise de vivre en harmonie avec soi-même, avec la société et avec la nature ; les droits de la nature pour garantir « la préservation et la régénération de ses cycles de vie, de sa structure, de ses fonctions et de ses processus évolutifs » ; la plurinationalité et les droits collectifs ; l'accès universel à l'eau et l'interdiction de sa privatisation ; la souveraineté alimentaire et le droit à un accès sûr et permanent aux aliments ; le droit de communiquer et l'accès aux fréquences pour les médias publics, privés et communautaires.

Réseau mondial pour l'abolition des bases militaires étrangères

Notre allié le plus précieux est le réseau mondial « Non aux bases », constitué en mars 2007 lors de la conférence qui s'est tenue en Équateur et qui a débouché sur une stratégie à la fois mondiale et locale pour faire fermer toutes les bases militaires étrangères. Les participants à cette conférence sont tombés d'accord sur le fait que si l'empire est mondial, la résistance, elle aussi, doit être mondiale. Ce réseau

s'inscrit par ailleurs précisément dans le mouvement pour la justice mondiale qui nous unit toutes et tous. Nous sommes en plein processus de consolidation et de coordination avec d'autres réseaux et mouvements dans le monde. Faire fermer une base, c'est fragiliser la stratégie impérialiste, d'où notre appel à l'abolition des bases militaires étrangères dans le monde.

Le fondement idéologique et politique du réseau « Non aux bases » énoncé dans sa déclaration constitutive est un élément central et unificateur. Il lui permettra de progresser résolument dans sa propre construction. Le réseau « Non aux bases » se positionne clairement dans la lignée des mouvements luttant pour la justice, la paix, le droit des peuples à l'autodétermination et l'équilibre écologique. Il juge, en outre, que les bases militaires étrangères constituent des instruments de guerre nourrissant la militarisation, le colonialisme, la stratégie impérialiste, le patriarcat et le racisme.

Le Réseau affirme que les bases militaires étrangères et l'infrastructure utilisée pour les guerres offensives violent les droits humains, oppriment les peuples – notamment les peuples indiens, les « afro-descendants », les femmes et les enfants – et détruisent les communautés et l'environnement. Pour toutes ces raisons, il exige que soient abolies toutes les bases militaires étrangères. Cela passe par la remise en question du militarisme et de la stratégie de construction de ce système de bases, ou plus simplement, de l'impérialisme des États-Unis. Le Réseau dénonce la responsabilité première des États-Unis dans la prolifération des bases militaires étrangères, sans exonérer pour autant celle de l'OTAN, de l'Union européenne et d'autres pays.

Le travail du Réseau mondial s'intensifie dans certaines régions comme en Europe, dans le Sud-Est asiatique et dans le Pacifique. La manifestation organisée dans le cadre du Forum social européen de Malmö fut un succès. Il nous incombe aujourd'hui d'en faire autant, ici, en Amérique latine.

Enseignements et défis en Amérique latine et dans les Caraïbes

Voici les principaux enseignements tirés de la lutte contre les militaires états-uniens de la base de Manta :

1. L'objectif visé doit être clair.
2. L'organisation et la coordination priment : en Équateur, la coalition « Non aux bases » s'est associée à 20 organisations sociales.
3. Les stratégies doivent être multiples : mobilisation, communication, plaintes, manifestations et forums, influence.
4. Il faut tisser des liens avec d'autres organisations et mouvements sociaux qui doivent prendre en compte la lutte contre les bases dans leur action et l'associer à la lutte contre l'Accord de libre-échange.
5. Il faut internationaliser la lutte, du local au mondial et du mondial au local. Pour cela, le soutien du Réseau mondial « Non aux bases » a été crucial.
6. Il faut que la lutte aboutisse à la rédaction d'un article constitutionnel, ce qui suppose de bien élire ses représentants, de s'engager dans un processus participatif et d'inclure l'interdiction de l'installation de bases militaires étrangères, comme le préconise la coalition « Non aux bases » .

Nous sommes plusieurs réseaux, en Amérique latine, à converger dans notre résistance. Il convient notamment de citer :

– La Campagne pour la démilitarisation des Amériques (CADA), qui œuvre pour le départ des troupes étrangères d'Haïti.
– Le Forum social des Trois frontières, qui lutte contre l'installation de forces militaires à la frontière entre le Paraguay, le Brésil et l'Argentine, une zone riche en gisements et en cours d'eau.
– SOA Watch, qui lutte pour que les gouvernements n'envoient pas leurs soldats se « former » à Fort Benning, en Géorgie (États-Unis), dans ce que l'on a appelé l'École des Amériques (School of the Americas, SOA) et où l'on apprenait à torturer et à violer les droits humains.
– Guantánamo : levée de bouclier internationale contre la torture et les violations des droits humains dans cette base devenue prison. De nombreuses voix se sont élevées pour demander sa fermeture avec le slogan : « *Shut down Guantánamo !* ».

– L’Alliance sociale continentale (ASC) a lancé la campagne « No ALCA » de rejet de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA) et d’importantes mobilisations sur tout le continent.
– Le Forum social mondial et le Forum social des Amériques ont été d’importants lieux de rencontre pour les réseaux, leur permettant de planifier des actions conjointes contre les Accords de libre-échange.

Il reste néanmoins des défis essentiels à relever, à commencer par reconnaître qu’il n’y a pas d’issue individuelle au néolibéralisme, à la militarisation et à l’impérialisme. Les solutions doivent être collectives et coordonnées.

1. Nous ne voulons pas que les *gringos* quittent Manta pour aller s’installer au Pérou ou en Colombie. De même pour la IVe Flotte patrouillant dans le Pacifique. C’est pourquoi il est fondamental d’élaborer une stratégie régionale coordonnée pour l’éviter.
2. En nous appuyant sur les articles de la Constitution équatorienne, sur d’autres instruments nationaux et sur nos alliés parmi les gouvernements latino-américains, nous pouvons lancer une campagne auprès des Nations unies pour obtenir la signature d’un traité sur l’abolition des bases militaires étrangères.
3. Nous devons renforcer l’échange d’expériences et systématiser les expériences de lutte. Nous devons partager les succès… aussi bien que les échecs.
4. Nous devons renforcer notre réseau « Non aux bases » latino-américain et caribéen. Pour ce faire, nous espérons pouvoir nous réunir d’ici peu avec d’autres organisations. Cela nous permettra de renforcer le Réseau mondial « Non aux bases ».
5. Nous devons tisser des liens forts avec le Réseau « Non aux bases » des États-Unis car c’est là-bas qu’il faut faire pression sur le gouvernement et les sénateurs pour qu’ils abandonnent leur politique militariste et belliqueuse. Il serait intéressant d’organiser des visites de solidarité et des forums d’information.
6. Nous devons renforcer les alliances avec les mouvements sociaux de la région pour qu’ils adhèrent à la lutte pour la démilitarisation.

Nous faisons nôtre le constat de Morazán [4] : il y a deux patries. En Équateur, nous avons vaincu la patrie de l’oligarchie, des minorités, des inégalités et du règne des partis pour que triomphe la patrie de la majorité, de la souveraineté, de la dignité et de la paix.

Références
– Quelques unes des organisations membres de la coalition :

- Coalition nationale pour l’abolition des bases militaires étrangères,
- Association chrétienne pour les jeunes de l’Équateur (ACJ),
- Fondation régionale de conseil en matière de droits humains (INREDH),
- Service de paix et justice (SERPAJ),
- Confédération des nationalités indiennes d’Équateur (CONAIE),
- Collectif Pro-droits humains (PRODH),
- Mouvement Tohalli,
- ALTERCOM,
- Groupe Objecteurs de conscience,
- Commission œcuménique pour les droits humains (CEDHU),
- Collectif interculturel Mingasocial Comunicación,
- Femmes entrepreneuses de Montecristi,
- Confédération unique des affiliés au régime social des paysans (CONFEUNASS),
- Coordination nationale paysanne (CNC),
- Front paysan en conflit avec la base navale de Jaramijó,
- Union provinciale d’organisations paysannes Manalbí (UPOCAM).

– Coalition « Non aux bases »
www.no-bases.org [es-en]
Courrier électronique : nobases[AT]yahoo.com
Tél : +593 (0)2 254 54 28 / 256 15 39

– Rencontre démilitarisation 2008 [es]
http://encuentro.desmilitarizacion.info/

– Mouvement pour la paix, la souveraineté et la solidarité entre les peuples [es]
www.mopassol.com.ar

– Dial – Diffusion d'information sur l'Amérique latine – D 3055.
– Traduction de Jérémie Kaiser pour Dial.
– Source (espagnol) : Programa de las Américas, 19 octobre 2008.

En cas de reproduction, mentionner au moins l'autrice, le traducteur, la source française (Dial - http://enligne.dial-infos.org) et l'adresse internet de l'article.

Notes

[1] Membre du réseau international « Non aux bases » (www.no-bases.org) pour l'abolition des bases militaires étrangères, membre de la coalition « Non aux bases en Équateur » et membre de l'ACJ/YMCA Équateur, l'Association chrétienne de jeunes de l'Équateur, elle collabore au Programme des Amériques (www.ircamericas.org).

[2] Chalmers J., *Némesis : The Last Days of the American Republic* (Metropolitan Books, 2007).

[3] Joint InterAgency Task Force-South (JIATF-S), Force opérationnelle interinstitutionnelle mixte – Sud - note DIAL.

[4] Francisco Morazán (1792-1842) est un caudillo (libéral) d'Amérique centrale. Il fut président de la République fédérale d'Amérique centrale, du Honduras, du Guatemala, d'El Salvador et du Costa Rica – note DIAL.